



AVIS PUBLIC

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 4 DÉCEMBRE 2023
QUI SERA TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2023 À 17H

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

CONSTAT DE FORUM

Pour faire suite à la constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance de délibérations du conseil municipal du lundi 4 décembre 2023, cet avis informe qu'en conséquence, le conseil municipal délibérera à une séance d'ajournement tenue le lundi 11 décembre 2023 à 17h00 à la salle du conseil du bureau municipal au 778 chemin Sheldon, Canton de Stanstead.

Avis est donné en ce sixième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

M. Matthieu Simoneau, directeur général et greffier-trésorier

PUBLIC NOTICE

ADJOURNMENT MEETING OF DECEMBER 4, 2023
TO BE HELD ON DECEMBER 11, 2023 AT 5 P.M.

PUBLIC NOTICE is given of the following:

FINDING OF FORUM

Further to the finding of absence of quorum required for the holding of the deliberative session of the municipal council of Monday, December 4, 2023, this notice informs that consequently, the municipal council will deliberate at an adjourned session held on Monday, December 11, 2023 at 5:00 p.m. in the council chambers of the municipal office at 778 Sheldon Road, Stanstead Township.

Notice is given this sixth day of December in the year two thousand and twenty-three.

Mr. Matthieu Simoneau, Director General and Clerk-Treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 6 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 6^e jour du mois de décembre de l'an deux mil vingt-neuf.

M. Matthieu Simoneau, directeur général et greffier-trésorier